



LE SERVICE DES BRIGADIERS CHEFS ENCADREMENTS

Une charte des temps, une présence dans les bâtiments,
un sujet épineux

FO Justice est en pourparlers depuis plusieurs mois avec notre direction afin de valider la charte des temps des Brigadiers Chefs Encadrements. Une demande de la DI est faite pour la présence d'un BCE à l'ouverture et à la fermeture sans imposer d'horaires précises. Notre direction nous explique qu'elle souhaite une présence sur les mouvements collectifs (Cf : note de service 097/2025 sur la présence d'un encadrement sur le mouvement promenade) mais a tendance à oublier la mise en place du mouvement des ateliers de 7h30 et sa réintégration de 13h30.

Au-delà de ce mouvement, il faut prendre en compte la distance entre les bâtiments qui ne facilite pas les ouvertures en 2+1 faites par un gradé roulement qui valide l'appel de 7h30, 12h15, 13h et 18h30.

De plus, ces derniers jours, ont été constatés plusieurs interventions dans les heures creuses de la détention 7h00, 13h00, 18h00, sans présence des gradés, mais avec une ouverture de porte imposée par le Code Pénitentiaire afin de vérifier l'intégrité physique des détenus. *1 gradé de roulement pour 8 bâtiments et une vingtaine d'agents est insuffisant.*

FO Justice réclame une présence plus importante de notre encadrement. A ceci, le CPML répond que les gradés n'ont pas que ce rôle, mais qu'ils siègent aux différentes CAP et CPU, un travail de longue haleine qui nécessite un gradé en poste fixe, soit 7h10 de présence sur nos journées de 12h. L'administration refuse de payer et de mettre en place des gradés 12h15, alors que c'est nécessaire.

ET C'EST LA QUE CA COINCE.

Notre site emploie à l'heure actuelle une quinzaine de gradés en poste fixe, pour seulement 5 au roulement. Comment assurer une ouverture et une fermeture avec de tels dispositions. **MISSION IMPOSSIBLE.** Plusieurs options s'offrent à notre direction, augmenter l'équipe du roulement, et augmenter leur nombre par jour, réduire les postes fixes sans pour autant les supprimer, et incorporer une équipe de gradés dédiée à l'encadrement, revoir les missions de chacun et les adapter aux spécificités du CPML.

FO Justice attend une proposition adéquate qui se rapproche des exigences de la DI et des besoins en personnels de 7h00 à 19h00.

FO Justice refusera les plages variables, déjà misent en test, se concluant par un échec flagrant.

